

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 24 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 18 juillet 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFREYAU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : - Mme Elisabeth BONJEAN jusqu'à 19 h - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR jusqu'à 19 h - Mme Marie-Josée HENRARD jusqu'à 19 h - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Vincent NOVO - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI - M. Alexis ARRAS - M. Bruno CASSEN - Mme France POUDEX

#### POUVOIRS :

Mme Elisabeth BONJEAN qui a donné pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ jusqu'à 19 h  
M. Stéphane MAUCLAIR qui a donné pouvoir à M. André DROUIN jusqu'à 19 h  
Mme Marie-Josée HENRARD qui a donné pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO jusqu'à 19 h  
M. Francis PEDARRIOSSE qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE  
Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU qui a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI  
M. Vincent NOVO qui a donné pouvoir à M. Bertrand GAUFREYAU  
Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI qui a donné pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE  
M. Alexis ARRAS qui a donné pouvoir à M. Bruno JANOT  
M. Bruno CASSEN qui a donné pouvoir à M. Philippe DUCHESNE  
Mme France POUDEX qui a donné pouvoir à M. Pascal DAGES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF**

Motion pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros destiné au redressement des finances publiques et qui sera décliné sur les années 2015/2017, les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017.

Les collectivités locales et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, seront massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle.

Dans ce contexte, les élus du Conseil Municipal de Dax souhaitent alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et leurs entreprises.

Concrètement, pour la Ville de Dax, la minoration de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en 2014 a été de 260 000 €. Pour les années suivantes la diminution est estimée à - 725 000 € en 2015, -615 000 € en 2016 et -625 000 € en 2017. Au total entre 2014 et 2017, les dotations de l'Etat en direction de notre ville diminueront donc de 2 250 000 euros.

Alors qu'au cours des six années écoulées la Ville de Dax était parvenue à des résultats de gestion salués par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport de fin 2013, les décisions de l'Etat, de baisser massivement la Dotation Globale de Fonctionnement, portent un coup sévère à notre commune et peuvent remettre en cause certains de nos projets.

Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, la Ville de Dax considère que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources sauf à remettre en cause les services rendus à la population.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services à la population, les services publics locaux, les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

La commune de Dax rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le " bien vivre ensemble ",
- elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi,
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire,
- elles accompagnent les associations et les clubs sportifs, participant ainsi à l'épanouissement des individus et à la cohésion sociale.

Les élus du Conseil Municipal de Dax considèrent que la diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

C'est pour toutes ces raisons que la Ville de Dax demande :

- le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat en direction des collectivités,
- l'arrêt des transferts de charges et de mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION, celle de M.  
Christophe BARDIN,**

APPROUVE la motion présentée ci-dessus.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20140724-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Vice-Président du Conseil  
Général des Landes**

*Affichée le : 25 Juillet 2014*